

Une contribution à la déconstruction des élections du 14 mai 2023 en Turquie

Halil Yigit

DANS **PÔLE SUD** 2023/2 (N° 59), PAGES 127 À 140
ÉDITIONS **CEPEL**

ISSN 1262-1676
ISBN 9782918036586

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2023-2-page-127.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CEPEL

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

UNE CONTRIBUTION À LA DÉCONSTRUCTION DES ÉLECTIONS DU 14 MAI 2023 EN TURQUIE

Halil Yigit

Université Paris-8-Vincennes, Institut Français de Géopolitique

Les élections présidentielle et législatives turques du 14 mai 2023, qui coïncident avec le centième anniversaire de la République, s'inscrivent dans un processus long de recomposition du champ politique turc consécutif à la personnalisation du pouvoir en Turquie notamment par l'élection de Recep Tayyip Erdoğan en 2014 comme président de la République, par l'affaiblissement des structures partisanes dominantes depuis les élections législatives en 2015 et surtout pour ceux du Parti de la Justice et du Développement (*Adalet ve Kalkınma Partisi*, AKP) et du Parti du Mouvement Nationaliste (*Milliyetçi Hareket Partisi*, MHP) et par le référendum sur le passage au système présidentiel en 2017.

En 2018, une nouvelle loi électorale, qui a reconfiguré le champ politique turc, a permis aux partis politiques de participer aux élections dans le cadre d'alliances électorales qui se sont effectivement formées. En pratique, ces coalitions permettent aux partis de présenter des listes communes et de partager les sièges remportés en fonction du résultat obtenu par l'alliance. Il s'agit d'un système dans lequel, d'une part, les partis dominants profitent du soutien électoral des petits partis lors des élections présidentielles ; d'autre part, les cadres de petits partis profitent des listes communes qu'ils établissent avec les grands partis, pour accéder au Parlement lors des élections législatives.

Ainsi, les élections législatives du 24 juin 2018 ont donné naissance à deux alliances électorales qui ont regroupé les partis politiques majeurs, à savoir l'Alliance Républicaine (*Cumhur İttifakı*) – formée par l'AKP et le MHP – et l'Alliance de la Nation (*Millet İttifakı*) – formée par le Parti Républicain du Peuple (*Cumhuriyet Halk Partisi*, CHP), le Bon Parti (*İyi Parti*, İYİP) et le Parti de la Félicité (*Saadet Partisi*, SP) : d'un côté, une alliance électorale de partis dominants, de l'autre côté, une alliance de partis dominés. Néanmoins, le nouveau système avait exclu un acteur majeur du champ politique turc, celui du parti du mouvement kurde, le Parti Démocratique des Peuples, le HDP (*Halkların Demokratik Partisi*, fondé en 2014). Le HDP a été exclu des alliances et a dû participer individuellement aux élections en 2018, notamment en raison de présence et de poids importants des partis nationalistes dans ces alliances (Martin, 2018).

Dans ce contexte, les processus électoraux du 14 mai 2023 ont affirmé l'élargissement du système d'alliance. Ainsi, deux nouvelles alliances électorales ont été créées avant les élections, à savoir, l'Alliance de la Liberté et du Travail (*Emek*

ve Özgürlük İttifakı, fondée en août 2022) – formée par le parti du mouvement kurde, le HDP (*Halkların Demokratik Partisi*) et le Parti des travailleurs de Turquie, le TİP (*Türkiye İşçi Partisi*, fondé en 2017) – et l'Alliance de l'Ancestrale (*Ata İttifakı*, fondée en mars 2023) – formée par le parti de la Victoire (*Zafer Partisi*, fondé en 2021) et le parti de la Justice (*Adalet Partisi*, fondé en 2015).

Or les modifications des lois électorales introduites en 2022 par les partis dominants ont transformé les règles électorales en instruments de domination dans le champ politique. Ces derniers ont non seulement monopolisé les ressources publiques durant les campagnes mais ils ont tenté d'affaiblir les partis d'opposition qui sont confrontés à des conditions de concurrence inégales. En outre, durant les campagnes, la politique de désinformation, devenue l'instrument principal du répertoire d'action électorale de l'AKP, a conduit le second tour des présidentielles – tenu le 28 mai 2023 – au triomphe du nationalisme.

Malgré la crise économique et les effets dévastateurs du séisme de février 2023, la mise en place d'une « économie électorale », dont l'efficacité réside dans l'impact rapide sur le court terme, ont permis à l'AKP d'apparaître comme le maître de la redistribution des richesses. À cela s'ajoute la faiblesse et le dysfonctionnement des partis d'opposition, qui n'ont pas pu produire une contre-politique efficace et ont facilité la réélection du président Erdoğan. En somme, les pratiques électorales du scrutin législatif et présidentiel de mai 2023 ont affirmé les caractéristiques d'un régime « compétitif autoritaire »¹, dans la mesure où les élections se sont déroulées dans un contexte d'une compétition réelle mais inéquitable.

L'instabilité des règles électorales et la reconfiguration des partis au sein des alliances électorales

Les élections législatives et présidentielles du 14 mai 2023, qui ont eu lieu simultanément, et qui se sont déroulées dans un climat de « crise » multidimensionnelle, ont incontestablement transformé les dynamiques du « champ politique » en Turquie. Pour la première fois dans l'histoire politique du pays, les électeurs ont voté au second tour d'élections présidentielles, qui a eu lieu le 28 mai 2023, considéré par l'opposition comme un référendum entre l'autoritarisme et la démocratie. Or, la compétition politique s'est déroulée – dans des conditions inégales – non seulement entre les partis politiques, mais aussi entre les alliances politiques, formées par les principales formations partisanes, ce qui a rendu plus complexe le suivi des élections.

Les études en sciences sociales portant une attention particulière aux processus électoraux en Turquie ont démontré les caractéristiques du modèle de « régime autoritaire compétitif » (Somer, 2014 et 2018 ; Özbudun, 2015 ; Öniş, 2015 ; Sözen, 2016 et 2019 ; Esen & Gümüşçü, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023 ; Bakiner

1. Selon Collier et Levitsky (1997), les régimes autoritaires compétitifs sont « des régimes civils dans lesquels des institutions démocratiques formelles existent et sont largement utilisées comme principal moyen d'accéder au pouvoir, mais dans lesquels l'abus de l'État par les dirigeants en place leur confère un avantage significatif par rapport à leurs opposants. Ces régimes sont compétitifs dans la mesure où les partis d'opposition utilisent les institutions démocratiques pour contester sérieusement le pouvoir, mais ils ne sont pas démocratiques parce que les règles du jeu sont fortement faussées en faveur des titulaires ».

& Başer, 2014 ; Başer & Öztürk, 2017 ; Massicard, 2021). Ces analyses ont souligné les évolutions politiques telles que l'érosion des institutions publiques, la disparition de la frontière entre l'État et le parti, les restrictions des libertés civiles et la déformation des règles du jeu électoral en faveur du parti dominant. Ces études ont montré que les processus électoraux en Turquie sont manipulés ou contrôlés de manière à maintenir l'emprise d'un groupe politique au pouvoir.

Auparavant, le président de la République était élu pour 7 ans par les parlementaires et n'avait pratiquement pas de responsabilité judiciaire, ne dirigeait pas le pouvoir exécutif. Une fois élu, même s'il était issu d'une formation politique, le président ne pouvait plus entretenir de lien avec un parti politique ni avec le Parlement. Par deux révisions constitutionnelles de 2007 (en 2014, le président est pour la première fois élu au suffrage universel direct) et de 2017 (en 2018, le président est pour la première fois devenu le chef de l'exécutif, le poste du premier ministre est aboli), le président de la République est élu pour 5 ans et il détient le pouvoir exécutif. La candidature à la présidence est possible à deux conditions (art. 101 Constitution turque) : être issu d'un parti ayant obtenu plus de 5% des voix lors des dernières élections législatives ou être un candidat indépendant ayant collecté au moins 100 000 signatures auprès des citoyens.

En ce qui concerne les élections législatives, les 600 députés du Parlement monocaméral sont élus à la proportionnelle (système d'Hondt) pour 5 ans sur des listes fermées de partis politiques ou en tant que candidats indépendants. Contrairement aux présidentielles, les candidats indépendants ne sont pas soutenus par un parti politique, mais ils peuvent être des personnalités politiques reconnues et influentes dans certaines régions géographiques. Néanmoins, la loi électorale impose des contraintes aux partis nouvellement créés : pour pouvoir participer aux législatives, un parti politique doit avoir établi une organisation partisane dans au moins la moitié des 41 provinces turques, au moins 6 mois avant le jour des élections, et avoir tenu son congrès général ou bien disposer d'un groupe à l'Assemblée nationale constitué d'au minimum 20 députés.

Lors des élections législatives et présidentielles du 24 juin 2018, l'une des raisons de la convocation des élections anticipées un an et demi avant l'échéance normale – était de disqualifier le parti nationaliste de Meral Akşener (l'İYİP, fondé en 2017) du jeu électoral (Sözen, 2019). Nouvellement créé, l'İYİP n'était pas géographiquement organisé pour participer aux élections : il a fallu que 15 députés du vieux CHP passent à l'İYİP, faisant ainsi passer son nombre de députés de 5 à 20.

En février 2018, les partis dominants (AKP et MHP) ont adopté une loi permettant aux partis politiques de former des alliances électorales. Cela a profondément transformé la configuration du champ politique. Dès lors, ces partis ont formé la coalition « Alliance républicaine », alliance à laquelle participent également d'autres petits partis nationalistes, à savoir le Parti de la grande unité (*Büyük Birlik Partisi*, BBP) et le Parti de la Patrie (*Vatan Partisi*, VP).

En mars et avril 2018, une série de lois a été adoptée conjointement par l'AKP et le MHP, considérée comme des changements en faveur du parti au pouvoir et

de son partenaire d'alliance². Les nouvelles lois ont permis à des fonctionnaires, plutôt qu'à des représentants de partis politiques, de présider les commissions des urnes dans les bureaux de vote, ont légitimé le déplacement des urnes pour des raisons de sécurité notamment dans la région Kurde en Turquie et ont également augmenté le pouvoir des forces de l'ordre dans et autour des bureaux de vote.

Le 5 mai 2018, une alliance a été fondée du côté de l'opposition : l'Alliance de la Nation (*Millet İttifakı*), a été créée autour du principal parti d'opposition, le CHP, avec l'İYİP, avec le Parti de la Félicité (fondé en 2001) de la mouvance nationaliste et islamiste Milli Görüş et par le Parti Démocrate (*Demokrat Parti*, DP, fondé en 2007). À cette alliance s'ajoutera plus tard le Parti du futur (*Gelecek Partisi*, GP, fondé en 2019) par l'ancien Premier ministre Ahmet Davutoğlu et le Parti de la Démocratie et du Progrès (*Deva Partisi*, DEVA, fondé en 2020) par l'ancien ministre de l'Économie, Ali Babacan, qui se placent désormais dans le camp de l'opposition.

Ce système d'alliance a permis d'une part, aux partis dominants de profiter du soutien électoral de petits partis lors des élections présidentielles ; d'autre part et en échange, lors des élections parlementaires, n'ayant pas l'assurance de dépasser le seuil électoral, ces alliances ont permis aux cadres de petits partis nouvellement créés, de profiter des « listes garanties » des partis dominants pour l'entrée au Parlement et ainsi d'assurer leur statut d'« élus ».

Dans cette configuration partisane, *trois processus* ont marqué les élections de mai 2023 : premièrement, tout comme les élections de 2018, les partis dominants ont modifié les lois électorales en leur faveur. En mars 2022, le seuil électoral nécessaire pour qu'un parti soit représenté au parlement passe de 10% à 7% sur proposition de l'AKP et du MHP. Ces changements ont introduit un système révisé de répartition des sièges, des critères d'accès aux élections pour les petits partis et une nouvelle méthode de nomination des commissions électorales de niveau intermédiaire³.

Ces changements ont contribué à la politisation du Conseil Électoral Suprême (*Yüksek Seçim Kurulu*, le YSK), seule institution publique chargée de superviser les élections en Turquie. Ainsi, le YSK a limité la transparence des élections et n'a pas partagé d'informations sur les plaintes déposées le jour du scrutin du 14 mai 2023. Dans un processus de pénétration partisane au sein des institutions publiques, la politisation du YSK – dont les membres agissent simultanément comme agents de l'État mais aussi comme partisans de l'AKP – affirme que le parti au pouvoir a ainsi modelé le Conseil Électoral Suprême comme un *vecteur stratégique* de sa stabilité hégémonique, ce qui constitue une *contrainte majeure* dans le champ politique et électoral.

Deuxièmement, en décembre 2022, l'exclusion du maire métropolitain d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, de la compétition démocratique pour sa

2. Voir le rapport de l'OSCE, (2018). « Republic Of Turkey Early Presidential And Parliamentary Elections, 24 June 2018 » : https://www.osce.org/files/f/documents/9/4/397046_0.pdf

3. Voir le rapport de l'OSCE, (2023). « Republic of Türkiye ; Presidential Election, Second Round, 28 May 2023 » <https://www.osce.org/files/f/documents/6/2/324816.pdf>

condamnation à plus de deux ans de prison pour insulte au YSK a confirmé le mécanisme d'exclusion de la compétition électorale par les partis hégémoniques. En conséquence, le candidat favori des sondages d'opinion avait été écarté du jeu, ce qui a limité la compétition électorale.

Parallèlement, les partis dominants ont monopolisé les ressources publiques pour les distribuer de manière partisane et ont occupé les institutions publiques de manière systématique. Ils ont contrôlé et discipliné les médias afin de limiter l'accès de l'opposition aux électeurs et d'affaiblir la campagne de celle-ci. Par conséquent, les acteurs d'opposition se sont confrontés à des conditions de concurrence inégales par rapport aux partis aux partis hégémoniques.

Troisièmement, les élections de mai 2023 ont marqué un processus d'extension des alliances politiques : plusieurs partis politiques ont déclaré leur soutien à Erdoğan comme le Parti de la Cause Libre (*Hür Dava Partisi*, HÜDA-PAR, fondé en 2012), un parti d'extrême droite et islamiste qui a un lien avec le Hezbollah turc ; le Nouveau Parti de la Prospérité (*Yeniden Refah Partisi*, YRF, fondé en 2018 par le fils de Necmettin Erbakan, le maître d'Erdoğan et le fondateur du mouvement Milli Görüş), et le Parti de la Gauche Démocratique (*Demokratik Sol Parti*, DSP, fondé en 1985). Par conséquent, d'une part Erdoğan a obtenu le soutien électoral de ces partis aux présidentielles et, d'autre part, les cadres de ces partis, qui se sont présentés aux législatives dans les listes de l'AKP ou de l'Alliance Républicaine, ont été élus au Parlement, en surmontant l'obstacle de seuil électoral.

Le 25 août 2022, face à cette bifurcation du champ politique, a vu le jour l'Alliance de la Liberté et du Travail précitée. Durant la phase de création de l'Alliance de la Liberté et du Travail, certains députés et une partie des cadres, notamment les socialistes turcs du HDP ont été transférés vers le TİP. Ce processus de transfert du HDP vers le TİP a été marqué par des désaccords politiques entre les députés de ces partis à propos des listes électorales aux législatives.

Une dernière alliance réactionnaire et ultranationaliste, l'Alliance de l'Ancestrale (*Ata İttifakı*), a été créée le 11 mars 2023, dont le candidat à la présidentielle était Sinan Oğan, représente une idéologie d'extrême droite, anti-migrant et anti-kurde. La création de cette alliance avait pour but de faire cesser l'influence et le poids du parti du mouvement kurde dans le champ politique turc.

Bien qu'il ne soit pas dans une alliance, on peut noter le quatrième et le dernier candidat libre, Muharrem İnce, qui a fondé en 2021 le Parti du Pays Souverainiste (*Memleket Partisi*) suite à une scission du CHP, et qui a retiré sa candidature trois jours avant les élections, le 11 mai 2023. Néanmoins, cette décision n'a pas été reconnue par le YSK et les voix d'İnce ont été comptabilisées comme des votes valides. Par ailleurs, ces deux derniers candidats, étant des nouveaux représentants de la « droite », et n'ayant pas participé aux dernières élections législatives avec un parti politique, ont dû obtenir 100 000 signatures citoyennes afin de se présenter à la présidentielle.

L'économie électorale et la politique de désinformation

Depuis la révision constitutionnelle de 2017, un troisième mandat du Président n'est autorisé que dans le cas où le Parlement ou le président demande des élections anticipées au cours du deuxième mandat présidentiel en cours. Dans ce contexte, le 9 juin 2022, malgré la contestation et les critiques de l'opposition, Tayyip Erdoğan a annoncé sa troisième candidature à la présidence. Grâce au soutien parlementaire du MHP, en janvier 2023, Erdoğan a décidé d'organiser des élections « anticipées ». Cette annonce a lancé les campagnes pour les élections qui ont eu lieu le 14 mai 2023 (plutôt que le 18 juin) – et a resserré les liens entre les partis et les alliances politiques.

Durant les campagnes, l'Alliance Républicaine a profité du monopole des médias, des ressources publiques et s'est concentrée sur les efforts de redressement après le tremblement de terre, le développement de l'industrie de la défense, la croissance économique et la situation géopolitique de la Turquie (Esen & Gümüşçü, 2023). Les leaders de l'Alliance ont utilisé les cérémonies d'ouverture des grands projets d'infrastructures à des fins de propagande électorale. À quelques semaines des élections, le 27 avril 2023, lors de l'inauguration de la première centrale nucléaire de Turquie à Akkuyu, le président russe Vladimir Poutine a pris la parole en saluant les efforts personnels d'Erdoğan, via une téléconférence diffusée sur les chaînes turques.

Par ailleurs, comme indiqué dans le rapport de *Reporters Sans Frontières*, le président sortant a bénéficié de 60 fois plus de couverture médiatique que son principal rival sur la chaîne publique TRT⁴. De nombreuses plaintes ont été déposées à l'encontre de la TRT sans aboutir. De plus, suite à la demande de Kemal Kılıçdaroğlu, le principal candidat de l'opposition et le chef du CHP, les deux candidats Muharrem İnce et Sinan Oğan ont accepté de participer à un débat public entre les candidats ; néanmoins Erdoğan n'ayant pas répondu à l'invitation, la session n'a pas pu avoir lieu, comme cela avait été le cas lors des élections présidentielles de 2014 et de 2018.

Mise à part cette stratégie, l'AKP a investi dans le cyberspace et déployé une « armée digitale » et un gigantesque réseau de « trolls » visant la diffusion de la désinformation sur les réseaux sociaux afin de contrer ses opposants. Par exemple, rien que sur Facebook, les comptes proches du pouvoir ont dépensé environ 3 millions de liras turques pour diffuser une image faussée du candidat de l'opposition⁵. Or l'une des caractéristiques importantes des campagnes est la désinformation massive sur les réseaux sociaux dans le but de nuire à la candidature de Kılıçdaroğlu à travers la diffusion de vidéos et de photos retravaillées par des experts à la manière de *fake news*. Plusieurs images manipulées ou décontextualisées ont circulé en ligne, brouillant parfois la transparence et le suivi de ce scrutin.

4. Voir le rapport des Reporters Sans Frontières, juin 2023, La répression des médias en Turquie : le grand trucage des élections, <https://rsf.org/fr/la-repression-des-medias-en-turquie-le-grand-trucage-des-elections>

5. Diken, 7 mai 2023, « Dépenses publicitaires du compte troll de l'AKP : 200 mille TL en sept jours » <https://www.diken.com.tr/akpli-trol-hesabin-reklam-harcamasi-yedi-gunde-200-bin-tl/>. Consulté le 10.11.2023.

Sur ce point, Kılıçdaroğlu a dénoncé une ingérence russe dans les campagnes électorales en Turquie – qu’il a même *tweetée* en russe.

En outre, compte tenu du fait que, contrairement aux présidentielles de 2014 et de 2018 le parti du mouvement kurde (HDP/YSP) n’a pas proposé de candidat au premier tour et a soutenu la candidature de Kılıçdaroğlu, l’AKP a trouvé un terrain idéal pour sa campagne de désinformation. Cette campagne s’appuyait sur l’idée que le candidat de l’opposition a été soutenu par le mouvement kurde et par les cadres du PKK : Kılıçdaroğlu a donc été présenté comme le candidat soutenu par un électorat présumé « terroriste ».

De plus, les campagnes ont été marquées par une série de décisions judiciaires qui impliquent l’arrestation des journalistes et des décisions judiciaires en faveur des partis dominants : une trentaine de journalistes a été arrêtée entre le 25 et le 30 avril à İstanbul et à Diyarbakır – pour des motifs en lien avec le terrorisme. Ces arrestations ont contribué à la criminalisation et à la stigmatisation de l’opposition, mais aussi à la censure et à la disciplinarisation des médias d’opposition pendant les campagnes.

Enfin, on peut noter la mise en place par le parti au pouvoir d’une « économie électorale », qui a principalement des effets positifs à court terme. Dans ce contexte, la date du Teknofest, (un festival de l’aviation et de la technologie spatiale) a été décalée fin avril, au lieu du mois de septembre, pour faire de ce festival un instrument de campagne. Les drones turcs, la récente première voiture électrique turque TOGG, le premier navire porte-drone *made in Turkey* (le *TCG Anadolu*), ont été exposés et l’industrie de la défense turque a été mise en avant durant la campagne (Tuğal, 2023).

L’un des exemples de cette « économie électorale » était les premières livraisons de gaz turc provenant d’un gisement de la Mer Noire et l’annonce de la découverte des réserves de pétrole turc du mont Gabar, dans l’est du pays. De même, face à l’inflation, la création d’un programme économique coûteux qui protège les dépôts en liras de la dépréciation du taux de change (*Kur Kur Korumalı Mevduat*, KKM), considérée comme « un amplificateur de risque automatique, – toute forte augmentation du [dollar par rapport à la lire turque] crée une expansion monétaire presque immédiate, ce qui rend difficile le contrôle de la masse monétaire par la banque centrale turque »⁶ –, a eu une conséquence majeure dans la politique économique du pays.

Ces initiatives ont contribué à la reconstruction de l’image du pouvoir auprès des électeurs et ont été l’une des composantes importantes du répertoire de l’action électorale de l’AKP. En revanche, ces mesures non durables sont généralement équilibrées par d’autres ajustements, notamment par une augmentation rapide et forte des prix et par une baisse radicale du pouvoir d’achat des citoyens, après les périodes électorales.

Dans la lutte contre la pauvreté, les gouvernements de l’AKP ont mis à disposition des programmes de transferts conditionnels de l’argent et des programmes

6. Financial Times, October 10, 2023, Has Erdoğan really embraced economic orthodoxy in Turkey?, <https://www.ft.com/content/69a30398-4fd6-4e94-a111-435cc01c3386>, Consulté le 10.11.2023.

d'aide sociale. Par conséquent, la part des dépenses publiques consacrées à l'aide sociale dans le PIB a augmenté, passant de 0,3 % en 2002 à 1,4 % en 2014 ; le taux de ménages ayant reçu une aide passant de 3,95 % en 2003 à 9,08 % en 2010. Ainsi, en 2017, plus de 13 millions de citoyens bénéficiaient d'une aide sociale (Özdemir, 2020).

Néanmoins, le nouveau modèle d'aide sociale de l'AKP donne des prestations et pratique la charité plutôt que de créer des droits de citoyenneté, ce qui conduit à de nouvelles formes d'exclusion sociale (Buğra, 2017 ; Tuğal, 2017). Dans ce nouveau modèle, on pense que les avantages dépendent d'un parti ou d'une idéologie, et de personnalités politiques particulières, plutôt que d'institutions étatiques. Lorsque l'aide et les services sociaux sont fournis par le parti et par des organisations caritatives, plutôt que par l'État, on peut s'attendre à ce que de nombreux bénéficiaires associent ces avantages au parti, la conservation de ces avantages dépendant donc du maintien au pouvoir de l'AKP (Somer, 2018).

Du côté de l'opposition, l'union contre l'ennemi commun a fait la force de l'Alliance de la Nation mais l'hétérogénéité de ses composantes a fait sa fragilité. D'une part, Kémalistes, Kurdes, Aléviens, nationalistes, conservateurs, démocrates, libéraux, islamistes et indépendants ont décidé de réagir à ce qu'ils considèrent comme une « dérive autoritaire » et ont mené une campagne pour le retour au régime parlementaire. D'autre part, les négociations entre les partis pour déterminer un candidat commun face à Erdoğan et pour décider de la répartition des sièges au Parlement ont engendré des désaccords politiques. Ainsi, c'est seulement deux mois avant les élections, le 6 mars 2023, que l'Alliance de la Nation a pu annoncer son candidat à la présidentielle, K. Kılıçdaroğlu (CHP) qui a réussi à consolider la coalition pour obtenir son soutien, tout en étant également soutenu par l'Alliance de la liberté et du travail créée en 2022 et sans candidat.

Par ailleurs, en janvier 2023, les financements publics du HDP ont été coupés par décision de justice, en raison de son lien présumé avec le terrorisme. Cette décision a ensuite été rejetée par la Cour Constitutionnelle et le parti a pu bénéficier du financement public tardif, ce qui a impacté le travail partisan dans la mobilisation électorale. De plus, le processus de dissolution en cours depuis 2021 contre le HDP a occupé une place centrale dans l'actualité du parti, ce dernier risquait de perdre son capital partisan (les biens physiques, matériels et symboliques du parti).

Dans cette impasse, les cadres du parti ont pris la décision de se présenter aux élections sous la tutelle du Parti de la Gauche Verte (*Yeşil Sol Parti*, YSP), ce qui a impliqué la création d'une nouvelle image. Possédant un capital partisan relativement important, le YSP a joué un rôle important dans la campagne. L'ex-coprésident et le leader charismatique du HDP, Selahattin Demirtaş, en prison depuis 2016, a réussi, malgré tout, à devenir un acteur majeur dans la mobilisation électorale à travers les *tweets* qu'il écrivait avec l'aide de ses avocats.

Lors des campagnes, les acteurs de l'Alliance de la Nation se sont concentrés sur le changement du régime, sur les préoccupations économiques, l'inflation, la corruption dans la bureaucratie, la discrimination et les inégalités sociales, les arrestations injustes, la disparition de la méritocratie dans l'administration : en somme,

tous les partis de l'Alliance ont mené une campagne contre la dérive autoritaire en Turquie. N'ayant aucune visibilité dans les chaînes de télévision turque, monopolisées par les proches des partis dominants, plusieurs centaines de vidéos ont circulé sur les réseaux sociaux.

De même, plusieurs meetings ont été organisés par les leaders d'opposition à travers toute la Turquie. Le maire d'Ankara, Mansur Yavaş et le maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu ont joué un rôle de premier plan durant les meetings, prenant la parole dans plusieurs villes. Lors d'un meeting à Erzurum, dans l'est de l'Anatolie, ce dernier a dû mettre un terme à son discours, en raison d'attaques physiques infligées aux spectateurs (Esen & Gümüşçü, 2023).

Dans l'absence des possibilités d'accéder aux médias *mainstreams*, l'une des principales stratégies des leaders d'opposition était de publier des courts vidéos sur les réseaux sociaux. Parmi ces publications, K. Kılıçdaroğlu a publié une vidéo dans laquelle, il a assumé son identité alévie, tandis que la confession sunnite est en majorité en Turquie. Ce faisant, il a non seulement brisé les tabous en Turquie, mais aussi il a mis en œuvre une nouvelle façon de surmonter la polarisation identitaire.

Absence du consensus dans l'opposition et triomphe du nationalisme

Le jour d'élection, dans une atmosphère de méfiance sociale à l'égard du Conseil Électoral Suprême (YSK), l'association d'observation des élections *Oy ve Ötesi* (le Vote et la Suite) a mobilisé plusieurs milliers de bénévoles afin de décourager la fraude et de rendre les élections plus transparentes. Or, le soir du 14 mai, le suivi des résultats par les citoyens a donné lieu à une bataille entre deux agences de presse, à savoir *l'Agence Anadolu*, l'agence de presse semi-étatique et l'agence *ANKA*, une agence presse proche du premier parti d'opposition, le Parti Républicain du Peuple (*Cumhuriyet Halk Partisi*, CHP).

Malgré la méfiance grandissante de la société civile vis-à-vis du YSK, notamment sur le déroulement des élections, les processus de dépouillement et d'annonce des résultats, la convergence des résultats a montré qu'aucun candidat n'a obtenu plus de 50% au premier tour. Lors du scrutin présidentiel du 14 mai, le taux de participation nationale était de 87,04%, soit un nouveau record de participation électorale, qui est aussi le reflet d'une société fortement polarisée.

Selon les résultats officiels, le président de la République et chef de l'AKP, Recep Tayyip Erdoğan, a obtenu 49,52% et 27 133 849 voix ; le candidat commun de l'opposition et le chef du CHP, Kemal Kılıçdaroğlu a obtenu 44,88% et 24 595 178 voix ; le candidat anti-migratoire et anti-kurde, Sinan Oğan, soutenu par deux petits partis d'extrême droite, a obtenu 5,17% et 2 831 239 voix ; et le candidat nationaliste, Muharrem İnce, président du Parti du pays souverainiste (*Memleket Partisi*, MP) qui a retiré sa candidature à trois jours du premier tour notamment en raison de la pression politique et pour ne pas diviser le vote de l'opposition, a obtenu 0,43% et 235 783 voix⁷.

7. Voir le rapport du YSK, (2023). Les élections présidentielles et législatives du 14 mai 2023, Rapport du YSK : <https://www.ysk.gov.tr/tr/14-mayis-2023-secimleri/82491>

En conséquence, contrairement aux résultats présidentiels de 2014 et de 2018, pour la première fois, Erdoğan n'a pas été élu dès le premier tour. Néanmoins, même si le second tour était considéré comme inévitable, l'opinion publique ne s'attendait pas vraiment à un tel résultat, car la plupart des sondages d'opinion plaçaient Kemal Kılıçdaroğlu en tête des sondages – même les plus prestigieux ont lui avaient attribué 49,3% au premier tour⁸.

De plus, le second tour des présidentielles a donné lieu au « triomphe du nationalisme » (Bayart, 2023) dans le champ politique, notamment en raison du grand nombre de voix obtenu par le candidat ultranationaliste Sinan Oğan. Après l'annonce des résultats du premier tour des présidentielles, l'Alliance de l'Ancestrale s'est dispersée et les partis politiques composant cette alliance ont pris la décision de soutenir des camps différents. Au second tour, Sinan Oğan a déclaré son soutien à Erdoğan, tandis que le Parti de la Victoire (*Zafer Partisi*) et le Parti de la Justice (*Adalet Partisi*) ont annoncé leur soutien à Kılıçdaroğlu, – Muharrem İnce a déclaré qu'il ne soutenait aucun des deux camps. Par ailleurs, cette négociation entre le candidat de l'opposition et l'extrême droite turque a engendré un processus de légitimation du discours extrémiste et xénophobe, notamment contre les Syriens et les Afghans, mais aussi à l'encontre du mouvement kurde. Or, cette négociation sera la racine d'une contestation massive de l'opposition face à Kılıçdaroğlu, qui a perdu sa crédibilité auprès des électeurs.

En dépit de la mobilisation électorale et l'investissement dans les bureaux de vote de l'opposition, les résultats du second tour ont annoncé le président sortant vainqueur : en obtenant 52,18% avec 27 834 589 voix – dont 1 059 494 voix proviennent des citoyens turcs vivant à l'étranger – Erdoğan est devenu le 13^{ème} Président de la République, tandis que son adversaire obtenait 47,82% avec 25 504 724 des voix – dont 714 965 à l'étranger.

Malgré cet échec au niveau national, il faut souligner que dans les grandes métropoles, le candidat de l'opposition, Kılıçdaroğlu, était majoritaire comme à Ankara (51,23%), à İstanbul (51,78%), à İzmir (67,13%), à Antalya (57,35%) et à Diyarbakır (71,66%). Dans le Sud-est du pays, le soutien des Kurdes à Kılıçdaroğlu a été remarquable tout comme à Van (61,50%), à Mardin (65,24%) et à Hakkari (72,11%).

En ce qui concerne le scrutin législatif, l'AKP a obtenu 35,58% des voix et 268 / 600 sièges parlementaires soit une baisse de 7% par rapport aux élections précédentes – en 2018, l'AKP avait obtenu 42,56% au scrutin législatif : au total, le nombre de suffrages de l'AKP a diminué dans 75 provinces sur 81⁹. Néanmoins, en termes de la répartition idéologique, avec la participation des acteurs plus islamistes – qui sont ouvertement contre au principe de la laïcité, y compris à la mixité dans les écoles publiques – et des acteurs plus nationalistes, – qui sont ouvertement anti-migrants et anti-kurdes – la nouvelle composition du parlement est devenue plus radicale qu'auparavant.

8. L'enquête électorale de l'ORC <https://orcarastirma.com.tr/tag/2023-secimleri/> et de KONDA <https://konda.com.tr> sur les élections présidentielles du 14 mai 2023 : Consulté le 29.08.2023.

9. Voir le rapport du YSK, (2018). Les élections présidentielles et législatives du 24 juin 2018, Rapport du YSK : <https://www.ysk.gov.tr/tr/24-haziran-2018-secimleri/77536>

Par conséquent, le Parti du Mouvement nationaliste (*Milletçi Hareket Partisi*, MHP) a obtenu 10,07 % et 50 sièges et le Nouveau Parti de la Prospérité, (*Yeniden Refah Partisi*, YRP, un parti islamiste fondé par le fils de Necmettin Erbakan en 2018) a obtenu 2,08% et 5 députés. Dans les listes de l'AKP ont été élus 4 députés du Parti de la Cause Libre (*HÜDA-PAR*), parti qui a été au centre d'une controverse en raison de ses liens avec le Hezbollah turc et Önder Aksakal, le président du Parti de la Gauche Démocratique, (*Demokratik Sol Parti*, DSP, fondé en 1985 par Bülent Ecevit), critiqué aussi pour son ralliement politique avec l'AKP. Ayant 323 députés au total, l'Alliance Républicaine a ainsi obtenu la majorité absolue au Parlement.

Du côté de l'Alliance de la Nation (*Millet İttifakı*), représentée par 212 députés, le CHP a obtenu 25,33 % des voix et 169 sièges ; le Bon Parti de Meral Akşener, l'İYİP a obtenu 9,69 % et 43 sièges. Les cadres des partis *DEVA* d'Ali Babacan, *Gelecek* d'Ahmet Davutoğlu et *Saadet* de Temel Karamoğulları, qui se sont présentés aux élections sur les listes du CHP, ont obtenu 15 députés, les partis *Gelecek* et *Saadet* ont obtenu 10 députés chacun, et le Parti Démocrate (*Demokrat Parti*) a obtenu 3 députés. Ces cadres des partis sont entrés au parlement dans les listes du CHP et ils ont pour objectif de créer un groupe parlementaire commun au sein de l'Assemblée nationale.

Du côté de l'Alliance de la Liberté et du Travail (*Emek ve Özgürlük İttifakı*), le Parti de la Gauche Verte (*Yeşil Sol Parti*, YSP) a obtenu 8,81% et a remporté 61 sièges ; le Parti du Travailleur (*Türkiye İşçi Partisi*, TİP) a obtenu 1,7% et obtenu 4 députés, dont un se trouve actuellement en prison, à savoir Can Atalay en raison de son procès lié au mouvement Gezi. Ainsi, le TİP, dont les listes comprenaient des socialistes turcs, n'a pas réussi à atteindre les 3% des voix nécessaires pour bénéficier du financement public. Au total, l'Alliance pour la Liberté et le Travail est représentée par 65 sièges parlementaires, tandis que le YSP a conservé sa position de troisième plus grand parti au Parlement.

Conclusion : premier bilan de l'exécutif versus l'ère du changement au sein des partis d'opposition

Les résultats des élections de mai 2023 ont annoncé une nouvelle période dans le champ politique en Turquie. Pour la *troisième* fois, Recep Tayyip Erdoğan a été élu président de la République. Du côté des gouvernants, il y a de vraies questions socioéconomiques qui sont en attente de résolution immédiate.

Depuis les élections de mai 2023, le nouveau gouvernement de l'AKP a achevé les premiers cent jours, pourtant le premier bilan de l'exécutif est très problématique : alors que les neuf mois se sont écoulés depuis le séisme, les problèmes d'approvisionnement en eau et d'hygiène persistent dans la région ; les travaux d'évaluation des dommages ne sont pas effectués selon les normes internationales ; les impacts économiques, sociaux et culturels sont négligés ; les travaux se limitent à la construction de logements. En plus, les impacts économiques du séisme ont été facturés aux citoyens avec les récentes augmentations d'impôts.

En outre, l'économie électorale du gouvernement a laissé sa place aux vraies problèmes économiques. La crise de confiance face à l'Institut Officiel de Statis-

tique de Turquie (*Türkiye İstatistik Kurumu*, TÜİK) – l’institution qui calcule l’inflation et qui détermine indirectement les salaires des retraités, des fonctionnaires ainsi que le salaire minimum –, n’a pas été résolue. Après les élections, la Banque centrale a relevé les taux d’intérêt trois fois en trois mois et ainsi le taux d’intérêt a triplé – le taux d’intérêt était de 8,5 % avant les élections et de 25 % après les élections. Enfin, le prix des carburants a connu une augmentation de plus de 100 % en 100 jours après les élections, ce qui a augmenté les coûts dans la production agricole mais aussi l’inflation dans les produits alimentaires.

Du côté des gouvernés, et notamment pour les électeurs d’opposition, une attente « du bas » – à propos de la démission du chef de CHP, Kemal Kılıçdaroğlu – avait pris une ampleur massive. Celui-ci a été accusé d’avoir imposé sa candidature aux présidentielles, alors que selon les sondages il n’était pas le candidat favori face à Erdoğan, et de négocier de manière dissimulée et non transparente, avec les petits partis d’extrême droite pour accaparer leur soutien électoral. Par conséquent, les électeurs et les partis d’opposition ont perdu la confiance au leadership du CHP au sein de l’Alliance de la Nation. Ainsi, les plus grands partis d’opposition, le CHP et le YSP, ont échoué stratégiquement lors des élections et ont annoncé leurs congrès extraordinaires afin de définir une nouvelle feuille de route dans les élections municipales prévues en 2024, et afin de ne pas perdre les métropoles comme İstanbul et Ankara.

Par conséquent, les élections de mai 2023 ont conduit les deux grands partis d’opposition vers un changement : lors de son congrès en septembre 2023, le Parti de la Gauche Verte pro-kurde de Turquie (YSP) qui avait remplacé le HDP aux élections, a officiellement dévoilé son nouveau nom de Parti de l’Égalité et la Démocratie des Peuples (*Halkların Eşitlik ve Demokrasi Partisi*, HEDEP). Tuncer Bakırhan et Tülay Hatimtoğulları sont tous les deux devenus les nouveaux coprésidents du HEDEP, le nouveau parti du mouvement kurde¹⁰.

Quant au CHP, suite à la défaite électorale et face aux critiques croissantes, notamment en raison du virage ultranationaliste de K. Kılıçdaroğlu entre les deux tours, une opposition interne s’est regroupée autour du personnage d’Ekrem İmamoğlu. Lors du congrès annuel du CHP, tenu en novembre 2023, Özgür Özel, qui s’est présenté comme le candidat du changement et de la nouvelle génération, a remporté le scrutin final par 812 voix contre 536¹¹. Inspiré par le personnage politique de Bülent Ecevit et la démocratie sociale, Özgür Özel est considéré comme plus à gauche et réformiste que son prédécesseur¹².

La recomposition du champ politique turc et les changements des chefs de partis d’opposition auront sans doute des effets sur les élections municipales de

10. Voir le rapport d’activité et du 4^{ème} congrès du YSP et la nouvelle charte du HEDEP, <https://yessilpartisi.org/4-buyuk-kongre-faaliyet-raporu/>, Consulté le 17.11.2023.

11. Les résultats du scrutin au congrès du CHP, <https://chp.org.tr/haberler/chpnin-38-olagan-kurultayi-divan-baskani-mamoglu-partimizin-yeni-genel-baskani-sayin-ozgur-ozel-olmustur>, Consulté le 17.11.2023.

12. Le Monde, 5 novembre 2023, « En Turquie, l’opposition tourne la page Kılıçdaroğlu avec l’élection de Özgür Özel, candidat « au changement », https://www.lemonde.fr/international/article/2023/11/05/l-opposition-turque-tourne-la-page-kilicdaroglu-avec-l-election-de-ozgur-ozel-candidat-au-changement_6198367_3210.html, Consulté le 17.11.2023.

2024, qui sont déjà devenues le théâtre des négociations interpartisans. Dans un contexte d'un régime autoritaire compétitif où les partis dominants déterminent les règles du jeu électoral, la qualité des leaders semblent avoir une place critique pour maintenir l'unité de l'opposition et pour resserrer les liens avec les citoyens.

Enfin, si les élections du 14 mai 2023 n'ont pas donné les résultats nécessaires pour ouvrir une brèche de démocratisation en Turquie, le second tour du scrutin présidentiel a fait trembler le pouvoir politique, qui n'a pas pu annoncer une victoire écrasante dès le soir du premier tour. En d'autres termes, les partis d'opposition doivent se préparer contre les tactiques et les stratégies improbables des partis dominants qui ne manqueront pas d'élaborer un nouveau changement dans les lois électorales lors du prochain scrutin.

RÉFÉRENCES/REFERENCES

- Bakiner O. & Başer B. (2014), « The 2014 Presidential Elections in Turkey: Old Wine in a New Bottle? », *Ethnopolitics Papers*, 31.
- Başer B., & Öztürk A. E. (2017). *Authoritarian politics in Turkey. Elections, resistance and the AKP*. London, Bloomsbury.
- Bayart J. F. (2023). « Le vrai vainqueur des élections turques est le nationalisme », *Mediapart*, 29 mai.
- Buğra A. (2017), « Two lives of developmentalism: A Polanyian view from Turkey », in I. Bono. & Hibou B., (eds.). *Development as a Battlefield*, Brill, Nijhoff, pp. 35-60.
- Collier D. & Levitsky S. (1997), « Democracy with adjectives: Conceptual innovation in comparative research », *World Politics*, 49 (3), pp. 430-451.
- Esen B. & Gümüşçü Ş. (2016), « Rising competitive authoritarianism in Turkey », *Third World Quarterly*, 37(9), pp. 1581-1606.
- Esen B. & Gümüşçü Ş. (2017), « A small yes for presidentialism: The Turkish constitutional referendum of April 2017 », in *The AKP Since Gezi Park*, Routledge, pp. 195-218.
- Esen B., & Gümüşçü Ş. (2018), « The perils of "Turkish presidentialism" », *Review of Middle East Studies*, 52 (1), pp. 43-53.
- Esen B., & Gümüşçü Ş. (2019), « Killing competitive authoritarianism softly: The 2019 local elections in Turkey », *South European Society and Politics*, 24(3), pp. 317-342.
- Esen B., & Gümüşçü Ş. (2023), « How Erdoğan's populism won again », *Journal of Democracy*, 34 (3), pp. 21-32.
- Martin N. (2018), « The AK Party and the Kurds since 2014: A discourse of terror », *British Journal of Middle Eastern Studies*, 45 (4), pp. 543-558.
- Massicard, E. (2021), « Populisme en Turquie: vers la fin de la démocratie? », *COGITO. Le magazine de la recherche à Sciences Po*. En ligne.
- Öniş Z. (2015), « Monopolising the centre: The AKP and the uncertain path of Turkish democracy », *The International Spectator*, 50(2), pp. 22-41.
- Özbudun E. (2015). Turkey's judiciary and the drift toward competitive authoritarianism. *The International Spectator*, 50 (2), pp. 42-55.
- Özdemir Y. (2020), « AKP's neoliberal populism and contradictions of new social policies in Turkey », *Contemporary Politics*, 26 (3), pp. 245-267.

- Somer, M. (2014), « Moderation of religious and secular politics, a country's "centre" and democratization », *Democratization*, 21(2), pp. 244-267.
- Somer, M. (2018), « Understanding Turkey's democratic breakdown: old vs. new and indigenous vs. global authoritarianism », *Southeast European and Black Sea Studies*, 16 (4), pp. 481-503.
- Sözen Y. (2016), « The parliamentary elections in Turkey, November 2015 », *Electoral Studies*, 100(43), pp. 200-203.
- Sözen Y. (2019), « Competition in a populist authoritarian regime: The June 2018 dual elections in Turkey », *South European Society and Politics*, 24 (3), pp. 287-315.
- Tuğal C. (2017), « The uneven neoliberalization of good works: Islamic charitable fields and their impact on diffusion », *American Journal of Sociology*, 123 (2), pp. 426-464.
- Tuğal C. (2023), « Politicized megaprojects and public sector interventions: Mass consent under neoliberal statism », *Critical Sociology*, 49 (3), pp. 457-473.